



Décision n°0048/PRES/2025

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES,

VU le Code de l'éducation et notamment son article L. 713-1 ;

VU les statuts de l'Université de Limoges adoptés le 3 mai 2019 et notamment ses articles 11 et 12 ;

VU la lettre de démission de Madame Véronique BLANQUET, Directrice de l'Institut de recherche « OmegaHealth », en date du 2 mai 2025.

DÉCIDE

ARTICLE 1 – Monsieur Stéphane MANDIGOUT et Monsieur Julien MAGNE sont nommés coadministrateurs provisoires de l'Institut de recherche « OmegaHealth » à compter du 5 mai 2025 jusqu'à l'élection du nouveau Directeur.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié aux intéressés.

ARTICLE 3 - La Direction générale des services et l'Agent comptable de l'Université de Limoges sont chargés de son exécution.

Fait à Limoges, le...5 mai 2025.....

Monsieur le Président de l'Université, et, par délégation, Madame la Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Céline MESLIER



Publié le :

Transmis à l'Autorité réctorale le :

Copies délivrées :

- Intéressé(e)(s) ;
- Direction Générale des Services ;
- Directeur des Achats et des finances ;
- Agent comptable.